



**Séance du Jeudi 27 Mai 2021**  
Délibération n°20210527\_05

**Nombre de conseillers communautaires:**

En exercice : 70

Présents : 52

Pouvoirs : 6

Suppléants : 3

= **VOTANTS : 61**

- dont « pour » : 61

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

**Objet : Sport - attribution de subvention aux Sociétés des Courses (Courses hippiques)**

Le jeudi 27 mai 2021, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 21 mai 2021, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD – salle polyvalente de TUSSON.

Présents : FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - GIRAUD-BERNARD Eric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAULT Sylvie – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick - BORNE Bernard - MAINGUET Martine – BLANCHON Alain – GUYON Jean-Guy - BOIREAUD Philippe – COYAUD Pierrick – FLAUD Yves – KAUD Pascal – TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre DUGOIS Dominique - LAMAZIERE Véronique – PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian - LEMAIRE Marie-Claude HENTRY Jimmy - ROULAUD Jean-Jacques - PINEAU Francine – BEAU Jean-Yves – MUGNIER Pierre-Hermann BERTRAND Didier - GIROUX-MALLOT Françoise - VIGNET Aurélie - CLAVAUD Gérard – TEILLET Anne - BONNET Franck - FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - VERGNAUD David – BOUCHET Eric – LACROIX Aurélie - ETIENNE Murielle - SOURY Christine - POTEL Maryse - LASBUGUES Elisabeth – BRAUNBARTH Jean-Philippe – CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella – MAGNANT Jocelyne – GOYAUD Philippe – MAGNANT Jacques – JÉROME Géraldine.

Absents excusés :

AGUESSEAU Norbert représenté par Caroline PERRON - suppléante

LAVERGNE Didier représenté par Thierry SYLVESTRE - suppléant

CHARRIAUD Sébastien représenté par Jean-Marc BOULLET - suppléant

COMBAUD Renaud pouvoir à GEOFFRION Olivier

THURU Marie-Danièle pouvoir à CROIZARD Christian

CHABAUTY James pouvoir à ROULAUD Jean-Jacques

BORDES Jean-Jacques pouvoir à GIROUX-MALLOT Françoise

DE LUSTRAC Jean-Marc pouvoir à LASBUGUES Elisabeth

CAMY Bruno pouvoir à POTEL Maryse

JEUNE Karine - SEVRIT Raymond

Absents non excusés : COMBAUD Alain – CECCHIN Catherine – PERRON Michelle - DURAND Jean-Louis - BOURABIER Jacques - ROUMAGNE Magalie - MAHÉ Jacques.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

**Objet : Sport - attribution de subvention aux Sociétés des Courses (Courses hippiques)**

*Vu la demande de la société des courses de Montignac-Charente,*

*Vu l'avis du bureau communautaire,*

Monsieur le Vice-Président en charge des Finances rappelle les motifs et les montants sollicités dans le cadre de cette demande :

<b>Demandeur :</b>	<b>Société des courses de Montignac-Charente</b>
<b>Objet :</b>	L'association sollicite le reversement de la part « CDC » de la redevance au titre des enjeux collectés en 2019 au profit de la Sté des courses de Montignac.  La demande est faite en vue du financement du programme de développement et d'amélioration des installations (rénovation des boxes des chevaux).
<b>Budget prévisionnel :</b>	Non précisé.
<b>Montant du reversement demandé :</b>	<b>4 259,85 €</b>

Le bureau communautaire propose de verser 1000 € à chaque Sté des Courses (Montignac-Charente, Luxé et Mansle) pour un prix « Cœur de Charente » au titre des courses hippiques 2021.

**Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité décide :**

- **D'ATTRIBUER** une subvention de 1000 € à chaque société des courses établies sur le territoire communautaire, à savoir les Sociétés des courses de Montignac-Charente, de Luxé et de Mansle ;
- **D'INSCRIRE** les crédits précités au titre du budget 2021 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout acte en découlant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Pour extrait conforme,

**Le Président,**

**Christian CROIZARD**

